

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20186 - 78EME ANNÉE

Lettre ouverte du PCR au Ministre de l'Intérieur et des Outre-mers, Gérald Darmanin et au ministre délégué aux Outre-mers, Jean François Carencio

Le PCR appelle Gérald Darmanin et Jean François Carencio à encourager le « mouvement vers la responsabilisation »



A la veille de la visite annoncée des ministres Gérald Darmanin et Jean François Carencio, le Parti communiste réunionnais adresse une lettre ouverte aux deux membres du gouvernement pour rappeler qu'à La Réunion, l'extrême droite est arrivée en tête au second tour de la présidentielle, ainsi que la situation sociale dramatique qui ne s'est pas améliorée au cours de ces dernières années. Le PCR souligne la persistance d'une économie de comptoir qui empêche le développement. « Les blocages institutionnels, les lois de programmation et les dispositifs sectoriels ont montré leurs limites », affirme le PCR qui

réitère sa proposition d'une conférence territoriale élargie aux forces vives « pour rédiger un projet global réunionnais, fait par les Réunionnais et assumé, ensuite, par eux. Individuellement et collectivement, personne ne doit être exclu de ce projet consensuel »

Messieurs les Ministres,

Vous arrivez sur cette île de 860 000 habitants qui atteindra le niveau symbolique du million d'habitants dans 15 ans. Durant 3 mandats, nous devons régler les urgences et préparer l'avenir. Vous vivez en ce

moment même un aspect de la convergence des crises connues mais non résolues.

C'est dans cette île que le Président de la République sortant, candidat à sa propre succession, vient d'obtenir 18,04 % des suffrages au premier tour, puis 40,44 % au deuxième tour. Au scrutin de 2017, il avait eu 18,91 % au premier tour et il a fini en haut du podium avec 60,26 %. Ainsi, en un mandat, il perd 20 % de votes et la population accorde la première place à sa concurrente. Contrairement à 2017, les électrices et les électeurs n'ont pas suivi les appels en faveur d'un front républicain car le Président lui-même a fait de sa concurrente un partenaire du dialogue républicain.

Un contexte connu

En 2017, une large majorité a fait confiance au nouveau promu pour régler les problèmes urgents et structurants. Il disposait d'une étude de l'Insee parue, en 2013, selon laquelle La Réunion est un « département socialement hors norme ». A l'évidence, si les normes actuelles ne sont plus valables, il faut les changer. Il faut avoir le courage de surmonter tous les obstacles, en même temps, en accordant la priorité aux plus vulnérables.

Plus personne conteste le besoin d'un changement global, avec une perspective sur le siècle en cours. Les conséquences du changement climatique, de l'évolution démographique, de la mondialisation des échanges et des avancées de l'innovation agissent de concert et en accélérées sur un territoire fermé, de 2500 km² dont un tiers seulement de surface utile. La complexité et l'ampleur des défis ne nous laissent aucun délai. Ce qui en fait un laboratoire pour l'observation et l'étude en faveur d'une sortie de crise globale par l'Excellence.

Les blocages institutionnels, les lois de programmation et les dispositifs sectoriels ont montré leurs limites. Soixante-seize ans après le vote de la loi du 19 mars 1946 qui consacre l'égalité républicaine, un enfant mineur sur 2 vit dans une famille sous le seuil de

pauvreté *; ce dernier est un indicateur qui affecte environ 40 % de la population générale. Le chômage, l'illettrisme et la pénurie de logements sociaux atteignent des records. La vie est reconnue chère mais l'État refuse d'harmoniser les revenus de toutes les catégories sociales, depuis le smicard jusqu'aux minimas sociaux, en passant par les retraités et les agents non titulaires des fonctions publiques. La Réunion est maintenue dans son héritage historique d'économie de comptoir. Le déséquilibre de la balance commerciale atteint 95 %, pour un volume de plus de 5 milliards d'euros !

Une piste crédible

La Conférence Territoriale de l'Action Publique, dans une version élargie aux forces vives de la société, est une opportunité à saisir pour rédiger un projet global réunionnais, fait par les Réunionnais et assumé, ensuite, par eux. Individuellement et collectivement, personne ne doit être exclu de ce projet consensuel. A ce jour, de nombreuses personnalités ont exprimé ce besoin de retrouver la confiance par la prise de responsabilité, à tous les étages de la société. Nous espérons que vous profiterez de votre passage pour encourager ce mouvement vers la responsabilisation.

*Insee, 18 janvier 2022

**Le Port, 6 juillet 2022.
Pour le Parti communiste Réunionnais,
Ary Yee-Chong-Tchi-Kan,
secrétaire**

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Un surplus de recette fiscale conséquence de la flambée du prix des carburants mobilisé pour financer une mesure sociale

Aide de la Région et du Département pour ramener le prix de la bouteille de gaz à 15 euros

La Région et le Département ont décidé d'utiliser un surplus de recette fiscale, découlant de la décision des sociétés exportant les carburants vers La Réunion de doubler leurs tarifs, pour financer une mesure sociale : une subvention pour ramener le prix de la bouteille de gaz à 15 euros au lieu de 21,88 euros actuellement, et ce jusqu'à la fin de l'année.

Annoncée hier lors d'une conférence de presse commune de la Région, représentée par sa présidente Huguette Bello, et du Département qui avait délégué son vice-président Yannick Atchapa, la subvention pour ramener le prix de la bouteille de gaz à 15 euros répare une injustice.

L'État a décidé de financer une baisse de 15 centimes du prix des carburants pour compenser en partie la flambée des profits des compagnies pétrolières depuis le début de la guerre en Ukraine, qui se répercute sur le prix à la pompe qui bat des records à La Réunion. Mais l'État a refusé d'accorder une ristourne sur le prix de la bouteille de gaz qui a connu aussi une importante augmentation. C'est pourtant un produit de première nécessité pour toutes les familles afin de cuire la nourriture. Toujours trop fortement utilisée à La Réunion en raison de l'arrêt en 2010 du chantier du tram-train par Didier Robert, l'automobile n'est pas un bien possédé par près de 30 % des familles réunionnaises, tandis que cuisiner au gaz est une nécessité pour tout le monde. L'époque de la cuisine au bois et charbon de bois qui contribua à la déforestation de La Réunion est en effet depuis longtemps révolue.

Mesure sociale estimée à 10 millions d'euros

La hausse générale des prix est causée notamment par la flambée de celui de la source d'énergie qui est utilisée pour transporter toutes les marchandises à La Réunion, ainsi que celles qui sont importées. La Région et le Département ont décidé d'intervenir pour que toutes les familles réunionnaises puissent bénéficier d'un allègement de leur facture énergé-

tique.

Le prix d'une bouteille de gaz qui était à 21,88 euros passera à 15 euros. Le coût de cette mesure est estimé à 10 millions d'euros, pris en charge conjointement par les deux collectivités.

Patrick Lebreton, vice-président de la Région, a précisé que cette aide sera financée par le surplus de recettes d'octroi de mer perçu par la taxation des carburants.

En effet, profitant de la guerre en Ukraine, les sociétés qui exportent le carburant vers La Réunion ont décidé de doubler leurs tarifs cette année. L'octroi de mer est une taxe proportionnelle au prix du gazole et du sans-plomb quand il arrive à La Réunion avant toute opération de déchargement, le prix CAF. Les recettes de cette taxe ont mécaniquement doublé depuis le début de l'année.

Région et Département ont donc décidé d'affecter le surplus de cette taxe dont ils bénéficient au financement d'une mesure sociale qui concerne toutes les familles réunionnaises. Elle sera mise en œuvre au cours de ce mois et jusqu'à la fin de l'année.

Gels des prix des carburants demandé à l'État

Lors de cette conférence de presse, des chiffres de la situation sociale « hors-normes » de La Réunion ont en effet été rappelés : le revenu médian réunionnais est inférieur de 30% à celui de la France ; 40% des Réunionnais vivent en dessous du seuil de la pauvreté ; plus de 100 000 Réunionnais sont éligibles au RSA.

Il a également été question de la visite annoncée vendredi de Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer et de Jean-François Carenco, ministre délégué aux Outre-Mer. Les deux collectivités compte demander que l'État gèle le prix des carburants et maintienne sa subvention de 15 centimes par litre jusqu'à la fin de la guerre en Ukraine.

M.M.

Albioma et les rhumiers font des propositions pour augmenter les revenus des planteurs, pas Tereos

Jean-Michel Moutama : « Tereos bloque tout »

Hier, la nouvelle séance de négociation de la Convention canne à la préfecture n'a pas permis de déboucher sur un accord. Albioma et les rhumiers sont prêts à soutenir financièrement les planteurs pour augmenter la production de cannes tandis que Tereos refuse toujours d'augmenter le prix de la canne qu'il paie aux planteurs. « Tereos fait tout son possible pour que les autres paient », souligne Jean-Michel Moutama, président de la CGPER et membre de l'Intersyndicale agricole de La Réunion.

Hier, un nouveau round de négociations s'est tenu à la préfecture entre les représentants des planteurs et de Tereos en présence du préfet Jacques Billant. Cette séance a permis de connaître quels sont les propositions d'Albioma, qui utilise la bagasse pour produire de l'électricité, et des distilleries, qui utilisent la bagasse pour fabriquer un rhum IGP.

« Pour la première fois dans une négociation de la Convention canne, nous avons vu Albioma et les rhumiers qui sont prêts à mettre de l'argent sur la table sur leurs fonds propres pour augmenter la production de cannes », indique Jean-Michel Moutama, président de la CGPER et membre de l'Intersyndicale agricole de La Réunion. Augmenter la production de cannes à sucre signifie mécaniquement une hausse des revenus des planteurs.

Albioma et les rhumiers prêts à financer l'augmentation de la production de cannes

Dans le détail, Albioma est prêt dès cette année à verser 700.000 euros aux planteurs s'ils cultivent une canne mixte qui permettra de produire plus d'électricité. Les rhumiers affirment vouloir mettre 1 million d'euros sur la table à partir du moment où la production de mélasse dépasse 57.000 tonnes, ce qui correspond à une récolte de 1,750 million de tonnes dans une campagne sucrière. Les rhumiers disent revoir cette somme à la hausse si le tonnage de cannes dépasse cette valeur. Autrement dit, plus les planteurs produiront de la canne, plus les rhumiers verseront de l'argent.

« Le raisonnement de Tereos est totalement différent » constate Jean-Michel Moutama. En effet, Tereos refuse



d'augmenter le prix de la canne afin d'encourager les planteurs à produire plus. Il semble bien se contenter de réclamer de l'argent à l'État pour ne pas payer la canne à sucre à sa juste valeur. Or, cette condition est nécessaire pour assurer la pérennité de la filière, qui repose sur le travail des planteurs.

« Tereos fait tout son possible pour que les autres paient »

Rappelons que l'État est prêt lui aussi à augmenter sa contribution. Les sommes annuelles de 14 millions annuels pour les planteurs et les 28 millions d'euros pour Tereos pourront être revues à la hausse en fonction de l'évolution de la situation économique. De plus, l'État est d'accord pour augmenter la recette bagasse payée par la CRE par la prise en compte de la richesse en fibres des cannes livrées. « Concernant la richesse-fibre, nous comptons échanger avec le ministre des Outre-mer lors de sa visite, il est l'ancien président de la CRE. Nous voulons comparer la bagasse aux pellets de bois importés par Albioma pour produire de l'électricité », ajoute Jean-Michel Moutama.

Bilan de cette séance de négociations : « Tereos fait tout son possible pour que les autres paient », constate le président de la CGPER, « Tereos bloque tout ».

Les négociations vont donc se poursuivre à partir de ce matin.

Pourquoi Tereos reste-t-il à La Réunion s'il craint de perdre de l'argent ?

Remplacer Tereos par une coopérative de planteurs : 100 % des profits de la transformation de la canne en co-produits pour les agriculteurs

Les négociations de la Convention canne ont de nouveau buté sur l'intransigeance de Tereos. Si une coopérative regroupant les planteurs réunionnais était propriétaire des usines sucrières, il ne pourrait y avoir de blocage sur le prix de la canne. La totalité des bénéfices du sucre reviendrait aux planteurs qui auraient la responsabilité de négocier directement avec les autres industriels du prix de la valorisation des autres produits de la canne. Car dans le système actuel, Tereos apparaît comme un coûteux intermédiaire, car il dispose du monopole de l'outil de transformation de la matière première.

Les deux derniers jours de négociations de la Convention canne à la préfecture ont permis d'identifier clairement la source du blocage : Tereos. En effet, les autres industriels qui valorisent des produits de la canne sont d'accord pour mettre de l'argent sur la table afin d'augmenter le tonnage de cannes livrées, et donc le revenu des planteurs. Mais là où le bât blesse, c'est que tout dépend de Tereos. C'est en effet lui qui est le propriétaire des deux usines de transformation de la matière première. Sans ces usines, il ne peut y avoir de bagasse pour produire de l'électricité ou de mélasse pour faire des alcools. Par conséquent, Tereos est le seul acheteur de la matière première car il a le monopole des outils pour la transformer en produits qui sont ensuite valorisés. Toute la filière dépend donc de la stratégie d'un seul industriel qui, à titre propre, ne commercialise directement auprès du grand public qu'un seul produit de la canne réunionnaise : le sucre.

Le blocage actuel vient de l'incertitude sur la visibilité sur les profits du sucre. Tereos affirme ne pas vouloir accepter une hausse du prix de la canne pour cette raison. Et quand bien même les bénéfices sur le sucre lui permettrait de dépasser son poids d'équilibre, il estime qu'obtenir la moitié du bonus ne lui suffit pas. Son argument, c'est le risque de perdre beaucoup d'argent s'il accepte les revendications des planteurs qui sont pourtant nécessaires pour que les producteurs de la matière première puissent pérenniser leur activité, et donc faire vivre toute une filière.



Aux planteurs la propriété de l'outil de transformation de leur production

En France, le sucre est produit à partir de la betterave. Le plus important producteur de sucre de ce pays est Tereos, qui est une coopérative de planteurs de betteraves. Cela signifie que les agriculteurs sont les propriétaires de l'outil de transformation de la matière première qu'ils cultivent.

Imaginons une telle situation à La Réunion : il n'y aurait plus besoin de discuter du prix de la canne puisque les producteurs de la matière première seraient également les propriétaires de l'outil de transformation. La totalité des bénéfices tirés du sucre irait alors dans les poches des planteurs. Les seules négociations porteraient alors sur la vente des co-produits de la canne par les planteurs aux autres industriels. Finies alors les discussions interminables et dans l'urgence des Conventions canne, avec toutes les conséquences que de telles négociations peuvent entraîner. Les planteurs seraient alors seuls responsables de leur avenir, car il leur reviendrait de décider de la stratégie de la filière.

M.M.

Oté

Ni pé pa lèss noute rossours dann misoukante : nout lor vèr i mérite myé ksa !

Mézami,

Si zot i suiv in pé band diskissyon dsu la kann, zot la sirman antand parl troi shoz : Kann pou fé dosik, kann pou fé lénèrji, épi kann pou fé lo ronm. Ni pé di sé déza kékshoz, mé par raport sak kann i pé done anou nou lé blijé dir nout lor vèr lé sou-développé...

Fransh vérité, si konm i di i pé fé par-la san sinkante produi avèk kann, nou lé loin d'mète nout kann an valèr konm k' i fodré. Mèm bio-karburan ké ni ansèrv issi pou sèrv boushon alimèr pou lizine léstrésité boi rouj ni fabrik pa. Ni pé ankor parl légo, parl kouvèr bio-dégradab, ni pé ankor parl boushon mé sinplomman anparlé pars issi nou lé pa ékipé pou fé dé shoz konmsa.

Ni fé pi bagapan, ni dévlope pa in lindistri shimik avèk noute mélass, nout bagass li mèm lé sou-ansèrvi, ni koné pa fé vèrni, ni fé pa la levur, ni fé pa arien avèk fèye kann é pli grav nou na pwin — d'après sak mi koné laboratoir pou étidyé toute nout rossours é zot transformassion... Kaziman zéro dann la sukro-shimi, kaziman zéro papyé zéro karton zéro kalbass, plastik biodégradab, ano lignè mor é antéré. Pou lagrikiltir lékume é arienk sa, la nouritir pou zaimo a pène. Onte pou sak néna la klé dan la min é i yinpabou tourné !

Mé antansyon, ni koné déza in bon réyon la dsi par nou mèm é nou lé pa toussèl dsu la tèr pou travaye kann : zis koté nou néna Moris, épi néna l'Inde, néna Brézil néna

Kuba, L'amérik, Vietnam, band péi l'Afrik... donk sak ni koné pa ni pé aprande avèk lé zot ziskatan ké nou mèm ni dévlope nout séktèr roshèrch dsu la kane.. Par nou même pa par in Téréos é par bande sèrv parèss ki panss arienk brade nout varyété kann.

Biensir mi lans pa mwin dann sak néna é sak néna pwin issi pars mwin la pèr afish mon lignorans toute sak i fé issi La Rényon... Mé la pa mon fote si nou lé pti bra konmsa par raporte noute lor vèr. La pa mon fote si noute plantèr konm indistriyèl i fé pa konète anou toute sak i pé fèr avèk noute kann é i tourne an misouk dsi zot mèm san fé valoir nout rishèss dann noute prop lopinyon piblik... Mi rode in linstitu kann issi la Rényon é mi trouv pa. Mi rode in départman kann dann nout linivèrsité é mi trouv pa ; mi rode in lofis kann — konm néna in lofis la lang é mi oi pas shé nou... Mézami, ékouté amwin bien, ni pé pa kontinyé lèss nout rossours dann lignorans konmsa. Foutor d'in sor, bate in pé tanbour la dsu é fé konète bande rényoné kossa ni pèrde kan ni mète pa vréman nout prodikssyon kann an valèr.

A bon ékoutèr-Salu !

Justin